



**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES COMPTES
du 23 février 2016**

Conformément aux statuts de l'UD, la commission de contrôle des comptes s'est réunie le 23 février 2016 dans les locaux de l'Union Départementale de l'UNSA - 97 boulevard Jeanne d'Arc - 13006 Marseille .

Elle était composée de :

- Christine SALVET
- Daniel FROT

Elle a procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2015 :

- des factures vers les écritures comptables
- des écritures comptables vers les factures
- des souches bancaires vers les écritures et factures.

Elle a vérifié l'ensemble des pièces comptables des dépenses et des recettes, par rapport aux écritures du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Elle a pu constater la parfaite concordance des pièces comptables avec les écritures.

Elle a obtenu de la Trésorière toutes les explications et les justificatifs.

Elle a noté le soin particulier sur les différents comptes et registres.

En conséquence, la Commission propose de donner le quitus au trésorier pour la gestion de l'exercice comptable 2015.

Christine SALVET

Daniel FROT